

La farine de L'Angélique plus populaire que les yogourts Iögo



[Vincent Cliche](#)

Publié le 21 février 2014

Qui l'eut cru? Le produit d'une petite entreprise de la Vallée a remporté le volet «Vote du public» du concours Dux, devançant ainsi son plus proche rival, les yogourts Iögo, par plus de 500 voix.



Les artisans de Cuisine L'Angélique sont fiers d'avoir remporté le vote du public aux prix Dux.

La propriétaire de Cuisine L'Angélique, Caroline Roy, jubilait à l'annonce des résultats, le 21 février dernier. «C'est une sacrée belle reconnaissance, dit-elle fièrement. Pour moi, ce concours, c'était le Star Académie des produits alimentaires. On a été finaliste au volet du jury et là, on remporte la palme au vote populaire. C'est vraiment extraordinaire. On ne l'a certainement pas volé.»

En effet, la petite équipe de Cuisine L'Angélique a travaillé bien fort pour faire connaître sa farine tout usage bio et sans gluten afin de recueillir ses 3036 votes, dans la catégorie «Produits». «Bien évidemment, les réseaux sociaux nous ont aidés à passer le message. Mais, il fallait aller au-delà de ça. C'est pour cette raison que nous avons fait des dégustations dans certains

marchés et événements de la région. On amassait des votes de cette façon en parlant du concours et en les inscrivant à notre tirage de paniers-cadeaux. De plus, on a imprimé 1000 pamphlets et une personne s'est chargée de la promotion de notre participation au concours», note Mme Roy.

La victoire de L'Angélique se traduit par une campagne nationale dans les magazines L'Actualité alimentaire et Le must et sur différentes autres plateformes. «C'est quelque chose qu'une petite entreprise comme la nôtre ne pourrait se payer», fait savoir la propriétaire.

Selon l'entrepreneure, les ventes de ses produits connaîtront une augmentation au cours des prochains mois. «Ça vient avec la notoriété des concours. Quand j'ai fondé mon entreprise, je voulais éduquer les gens sur ce genre de produits. Gagner les prix Dux va m'aider à poursuivre cette mission. Plus les gens seront informés, plus il y aura une demande. Et c'est ce qui crée les espaces sur les tablettes de supermarchés.»

En conclusion, Caroline Roy aimerait remercier tous ceux qui ont pris la peine de voter pour elle et son entreprise. «Je dois une fière chandelle à beaucoup de gens de Coaticook», lance-t-elle avec le sourire.